



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Syndicat National des Directrices et Directeurs Délégués(es) aux Formations Professionnelles et Technologiques
SN2D UNSA-éducation**

LA COM' DU MINISTERE SUR LES BDE : LES DDFPT EN COLÈRE

Mercredi 13 décembre, madame Carole GRANDJEAN, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, a tenu un webinaire dédié à la relation école-entreprise au sein des lycées professionnels et à la place qu'elle entend donner au bureau des entreprises.

Même si les Directeurs et Directrices Délégués(es) aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) ont été cités à plusieurs reprises, ce webinaire a une fois de plus démontré l'ampleur du mépris du ministère envers les DDFPT.

Dans un premier temps, le SN2D-UNSA-éducation avait salué la création des Bureau Des Entreprises (BDE) qui devaient apporter un soutien à la mise en œuvre des missions du DDFPT. Mais très rapidement, le SN2D-UNSA-éducation avait alerté le ministère sur le grand risque d'apporter de la confusion et de la désorganisation au sein des Lycées Professionnels.

L'ensemble des propos tenus lors du webinaire du 13 décembre a été une preuve supplémentaire que nos ministres ignorent totalement la réalité quotidienne de la vie d'un lycée professionnel ainsi que les missions du DDFPT et son positionnement dans les équipes de direction des lycées.

Une partie des missions des DDFPT, experts pédagogiques reconnus, formés et validés par des autorités pédagogiques académiques, a été transféré immédiatement et sans appel aux responsables BDE (rBDE).

Ces derniers recrutés « à la va vite », selon leurs profils ne sont ni des pédagogues, ni des spécialistes de la formation voire du monde professionnel.

L'omniprésence de la valorisation des rBDE dans les communications du ministère qui place la création des BDE comme point central de la réforme de la voie professionnelle, les moyens financiers déployés, les rappels à l'ordre systématiques sur la façon de piloter les services d'un lycée professionnel, l'exclusion catégorique et surréaliste des rBDE de toute tâche administrative nuisent tant à la qualité du travail qu'à celle de la relation professionnelle rBDE-DDFPT.

Bien que les DDFPT aient toujours répondu présents aux sollicitations du ministère en accompagnant les réflexions puis les réformes de façon constructive au service de la qualité des formations professionnelles, cela se traduit en académie par une libre interprétation du texte précisant les modalités de déploiement du PACTE dont les DDFPT se voient parfois exclus !

Une fois de plus, refuser d'inclure la valorisation des DDFPT dans cette réforme est la preuve ultime du mépris du ministère pour les DDFPT. Cela démontre aussi que les enseignements donnés aux élèves passent après les coups de com'.

Les DDFPT, soutenus par le SN2D-UNSA-éducation qui assure la défense de leurs intérêts, entendent s'opposer à tout ce grand désordre orchestré par le ministère dont la com' n'est qu'un rideau de fumée.

Créteil, le 4 mai 2023,

Dominique POUCHAIN, secrétaire général du Sn2d UNSA

Contact :

Magali FILLY, Responsable communication du SN2D UNSA, tel +33 664 16 40 69